

# DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 20 juin 2014

DEPARTEMENT DU TARN

2014-05

Mairie de VAOUR

Nombre de Conseillers Date de la convocation : 16 juin 2014

en exercice : 11 Date d'affichage : 16 juin 2014

Présents : 10

Votants : 11

Le Conseil Municipal se réunit, en ce jour, sous la responsabilité de Monsieur Le Maire, Pascal SORIN.

Présents : BENZIDANE Djamila, CHAUVIN Alain, GREZES Catherine, HOLDERLÉ Bernard, KENKEL Margaretha, LE HOUEZEC Cécile, RAMOS Nicolas, RILEY Douglas, VASSEUR Marielle.

Absent ayant donné procuration : STRAUCH Léonore procuration à Bernard HOLDERLÉ

Secrétaire : VASSEUR Marielle

## Ordre du jour :

- Elections des délégués des conseils municipaux pour les élections des sénateurs du 28 septembre 2014
- Emploi d'été
- Subvention ACADOC Concert église
- Point sur l'eau
- Questions diverses

## I – DELIBERATIONS

### D-2014-20 Objet : Virement de crédit

**Désignation**  
sur crédit

Diminution sur crédits Augmentation

D 022 : Dépenses imprévues Fonct 1 230.00 €

**TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct 1 230.00 €**

D 673 : Titres annulés (exercice antérieur.) 1 230.00 €

**TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles 1 230.00 €**

## II – INFORMATIONS

## **1 – Elections des délégués des conseils municipaux pour les élections des sénateurs du 28 septembre 2014 :**

Ont été élus Délégués pour les élections des sénateurs :

Bernard HOLDERLÉ (Titulaire)

Alain CHAUVIN (Suppléant)

Catherine GREZES (Suppléante)

Pascal SORIN (Suppléant)

Voté à l'unanimité.

## **2 – Emploi d'été :**

Depuis l'an dernier, les employés communaux sont remplacés pendant leurs congés d'été. Cette année, il y a eu une candidature spontanée pour travailler à la mairie de Vaour, par Julien Delpech.

A l'unanimité, le conseil municipal a accepté l'offre d'emploi, pour la période du 11 août au 22 août 2014, pour remplacer Yunes.

Pour l'an prochain, il est proposé d'afficher l'offre d'emploi.

## **3 – Subvention ACADOC Concert église :**

Le lundi 21 juillet 2014, à 12h, un concert (musique de Mozart et Bach) est proposé par l'association ACADOC de Cordes, dans l'église de Vaour.

L'association ACADOC demande une subvention à la mairie de Vaour d'un montant de 150 € qui leur permettra d'acquiescer une aide de 1000€ du Conseil Général, avec l'aide de l'été de Vaour qui leur verse aussi une subvention de 150€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de verser la subvention de 150 € sous condition que le prix de l'entrée du concert soit égal ou inférieur à 10 €.

## **Point sur l'eau :**

Une solution à court terme a été proposée : installer une vanne automatisée dans le bassin de la Verrerie Basse, pour récupérer le surplus d'eau, lorsque les bassins de la Commanderie et celle de la Verrerie Basse sont pleins, et l'envoyer au Château d'eau des Gouttières à Magné.

Un devis a été établi par l'établissement Viguié d'un montant de 5000 €, pour l'installation de cette vanne.

Une réunion aura lieu en juillet, avec les représentants de Vaour et Penne, le conseil Général et l'Agence de l'eau, pour discuter de l'interconnexion des réseaux d'eau avec Penne, qui sera une solution à long terme.

En ce qui concerne l'acceptation du Devis et des travaux de Viguié, le conseil municipal a reporté la décision, après la réunion du mois de juillet.

## **III – QUESTIONS DIVERSES**

Aide à la formation :

Yunès AHARCHAOU, employé communal en Contrat Avenir, passe le permis poids lourd avec les Pompiers de Vaour. Il demande une aide de la mairie d'un montant de 450€.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte de verser cette aide à la formation.

Affichage des comptes rendu des conseils municipaux :

Il a été constaté que les comptes rendu des conseils municipaux précédents n'ont pas été affichés, comme cela était prévu.

Pascal se charge d'en informer la secrétaire de Mairie.

Inventaire des locaux municipaux :

La commission des Associations, va établir un inventaire des locaux utilisables, appartenant à la mairie.

Kermesse et feu de la Saint Jean :

La Kermesse de l'école et le feu de la Saint Jean auront lieu le 28 juin 2014, à Vaour.

Ce même jour aura lieu une cérémonie des Sapeurs-Pompiers à Vaour.

Le feu de la Saint Jean aura lieu à la Commanderie de Vaour, à la tombée de la nuit. Avec un pot offert par la Mairie.

Mobilier de la salle des fêtes :

A l'unanimité, le conseil municipal autorise l'utilisation du mobilier de la salle des fêtes à l'extérieur.

14 juillet 2014:

Comme chaque année, la mairie offre un pot aux habitants de Vaour, le 14 juillet.

Distribution des échos de Vaour :

A l'unanimité, le conseil municipal maintient la distribution des échos de Vaour par les employés communaux.

« Théâtre de la Terre » :

Le « Théâtre de la Terre » propose une représentation, le 1er Août 2014, d'une pièce de Molière, dans le Pré. Cette troupe demande à la mairie d'en faire la publicité. La décision est remise en question car ce jour-là, est programmée l'installation de l'été de Vaour.

Plan communal de sauvegarde :

Le Colonel de Gendarmerie a contacté Pascal Sorin, pour établir un Plan communal de sauvegarde. Ce plan répertorie les problématiques de sécurité sur la Commune.

La Bole :

Le 1er juillet 2014, Pascal Sorin a une réunion avec un organisme (URBACTIS) pour discuter des travaux de viabilisation et l'installation d'un PVR (Participation-Voirie-Réseaux) sur les terrains de la Bole en collaboration avec Penne.

Logement de la Cité du Lac :

Un logement de la Cité du Lac se libère au 1er Juillet.

La Commission Appartements Locatifs doit se réunir.

Coordinateur entre les Commissions :

Pascal demande à avoir un ou une coordinatrice entre les différentes Commissions, pour établir des points de Situation.

Compteur EDF :

Nicolas Ramos est chargé de contacter EDF pour discuter du compteur électrique des appartements de la perception.

Ecole :

Des petits travaux sont à effectuer à l'école de Vaour (remplacement de stores). Les employés communaux doivent s'en charger et ces travaux seront ensuite refacturer à la 4C.

Les institutrices de l'école de Vaour, demandent une solution pour diminuer la chaleur dans les différentes pièces de l'école. La problématique est soumise à l'intercommunalité.

Il est souligné que les chauffeurs des ramassages scolaires roulent trop vite avec les enfants à bord.

Site WEB :

Le Site [www.vaour.fr](http://www.vaour.fr) est en service. Théo propose aux conseillers municipaux qui ont des problèmes pour déposer des informations sur le WEB, de prendre RDV avec lui.

Employés municipaux :

La commission Gestion du personnel va se réunir.

Vestiaires du foot :

Nicolas Ramos est chargé de réceptionner les travaux des vestiaires du Stade de foot.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Prochain Conseil municipal aura lieu le 23 juillet 2014. Pas de conseil municipal au mois d'Août.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h 30.

Fait à Vaour, le 24 juin 2014

Le Maire

Pascal SORIN

Suivent les signatures

BENZIDANE Djamila

CHAUVIN Alain

GREZES Catherine

HOLDERLÉ Bernard

KENKEL Margaretha  
Douglas

LE HOUEZEC Cécile

RAMOS Nicolas

RILEY

STRAUCH Léonore

VASSEUR Marielle

(procuration à Bernard HOLDERLÉ)